

SCHÉMA DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

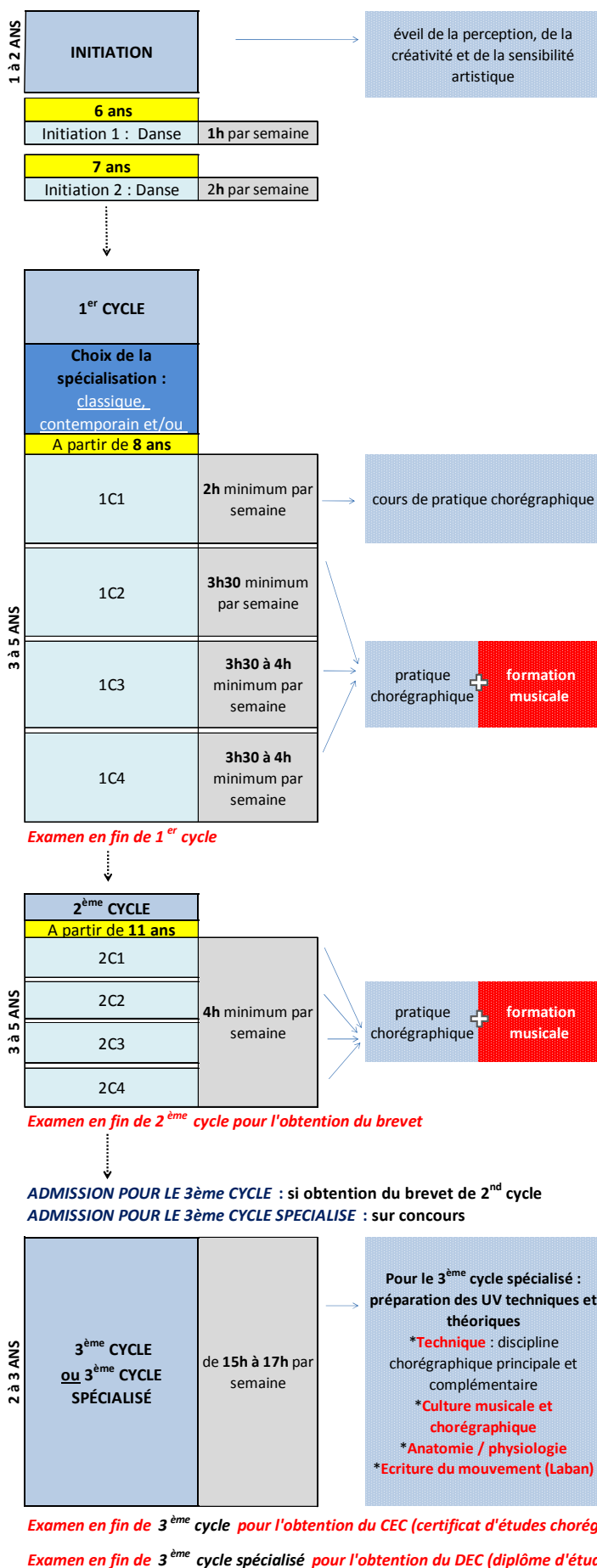


SCHÉMA DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU GRAPHIQUE PRÉCÉDENT

CYCLE D'INITIATION

durée 1 à 2 ans

Initiation Danse à partir de 6 ans (classe de CP) : 1 heure par semaine

Initiation 2 à partir de 7 ans : 2 heures par semaine

Ce cycle a pour objectifs :

- ✘ La découverte de la sensibilité artistique et de la créativité
- ✘ La prise de conscience de l'écoute des sensations
- ✘ L'approche d'une structuration corporelle fondamentale en danse

Contenu de l'enseignement :

- Développement de la musicalité, de l'habileté corporelle et de la relation aux autres
- Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux des techniques de danse
- Découverte d'éléments de terminologie
- Jeux théâtraux, découverte du spectacle vivant et des arts d'une façon générale

1^{er} CYCLE

durée : 3 à 5 ans

A partir de 8 ans (classe de CE2)

Ce cycle a pour objectifs :

- ✘ L'approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique
- ✘ L'acquisition des éléments techniques de base
- ✘ La découverte des œuvres chorégraphiques

Contenu de l'enseignement :

- **Appréhension du mouvement dansé**, des qualités d'intention en relation au temps, à l'espace, à la musique.
Tempi variés – vitesses – binaire – ternaire

- **Acquisition des bases des techniques en danse, en tant que langage**
 - terminologie
 - expressivité corporelle
 - mémorisation des enchaînements

- **Atelier chorégraphique** : à partir de la fin de cycle

Improvisation, composition individuelle/collective, répertoires, relation musique, danse, diversification des univers musicaux et des différents compositeurs

- **Culture chorégraphique** à travers la rencontre avec des œuvres et des chorégraphes d'univers variés du spectacle vivant

- Participation active de l'élève à des **auditions** publiques de classes, concerts et spectacles organisés par le CRR 93

2^{ème} CYCLE

durée : 3 à 5 ans

A partir de 11 ans

Il est souhaitable qu'une partie des cours soient suivis en horaires aménagés pour les élèves parvenus à ce niveau.

Ce cycle a pour objectifs :

- ✘ La prise de conscience de la danse comme langage artistique
- ✘ La familiarisation avec les œuvres chorégraphiques
- ✘ L'initiation à l'endurance
- ✘ La capacité à s'auto évaluer

Contenu de l'enseignement :

- Approfondissement des **acquis techniques**
- **Nouvelles acquisitions** d'éléments des techniques de danse et des langages chorégraphiques
- Découverte (ou approfondissement) des **bases d'autres disciplines**
- Poursuite des liens avec **les cultures musicales et chorégraphiques**
- **Atelier chorégraphique** : encouragement aux travaux personnels (composition, recherche documentaire...)

- **Formation musicale du danseur**
 - à partir de l'écoute approfondie d'un morceau, travailler sur la forme et les particularités d'écriture
 - travail vocal et chant
 - mémoriser une phrase rythmique et la restituer en improvisant une chorégraphie...etc.

3^{ème} CYCLE

durée : 2 à 6 ans

A partir de 14 ans

A ce stade, il est fortement conseillé que les élèves suivent une partie des cours en horaires aménagés. Dans la perspective d'une pratique amateur, ce cycle prépare à l'obtention du **Certificat d'Etudes Chorégraphiques**.

Ce cycle a pour objectifs :

- ✘ L'autonomie dans l'appropriation de la danse et dans l'expérience de l'interprétation
- ✘ La capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
- ✘ Le développement de l'endurance et l'approche de la virtuosité
- ✘ La capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe de pratique amateur

Contenu de l'enseignement :

- Approfondissement des **acquis techniques et des langages chorégraphiques**
- Toujours une découverte ou une poursuite **d'autres langages chorégraphiques et d'autres disciplines de Danse**
- Approfondissement de la connaissance du **patrimoine chorégraphique et pratique des répertoires**
- Méthodologie pour **l'approche analytique** des œuvres chorégraphiques
- **Atelier chorégraphique** : approfondissement de la pratique de l'improvisation, de la composition, capacité à diriger un groupe dans un projet précis ou à prendre en charge une partie d'un projet collectif
- **Formation musicale du danseur** : approfondissement des acquis du 2e cycle et découverte des éléments musicaux plus riches et complexes

3^{ème} CYCLE SPÉCIALISÉ

durée : 2 à 3 ans

Les élèves danseurs arrivés en fin de cursus (3^{ème} cycle) peuvent préparer et obtenir au conservatoire le **diplôme d'études chorégraphiques (DEC)**.

Le CRR 93 propose la préparation des **UV techniques et théoriques** :

- Technique : discipline chorégraphique principale et complémentaire
- Culture musicale et chorégraphique
- Anatomie / physiologie
- Ecriture du mouvement (Laban)

Et par ailleurs, les élèves sont accompagnés dans la réalisation d'un projet personnel.

Obtenir le DEC offre ensuite aux élèves un passeport pour entrer dans une école supérieure, préparer en candidat libre l'examen d'aptitude technique (EAT) ou toute autre entrée pré-professionnelle (ballet junior, compagnies, auditions artistiques...).